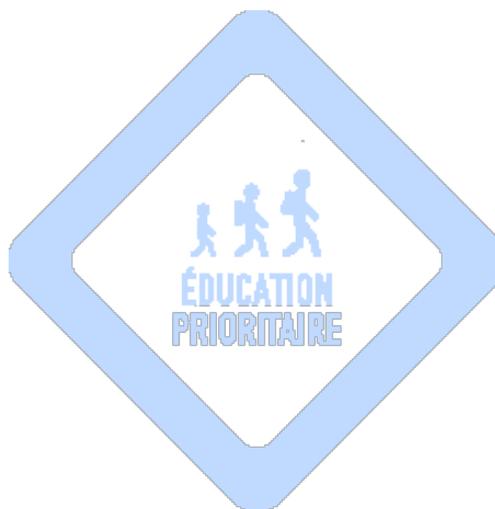


# ÉDUCATION PRIORITAIRE



## RÉSEAU VILLON

2015 — 2019

Document de référence

## AVANT-PROPOS

En septembre 2015, la création du Réseau d'Éducation Prioritaire Villon s'inscrit dans une période où s'affirment de très fortes convergences entre le socle, les compétences, l'évaluation, les programmes, la nouvelle organisation du collège, et la refondation de l'éducation prioritaire. Celle-ci vise la réduction des inégalités (Loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013) et définit un objectif essentiel : ramener à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les élèves scolarisés hors éducation prioritaire.

Le réseau Villon s'inscrit dans le territoire de la Porte de Vanves qui est défini comme nouveau quartier prioritaire dans le cadre de l'actuelle carte Politique de la Ville. À travers son projet de réseau, il s'associe comme partenaire au projet de territoire Didot-Vanves, déclinaison locale du contrat de ville parisien.

Ainsi réunis par le désir d'améliorer collectivement la réussite de tous, les établissements scolaires et les partenaires de ceux-ci se dotent d'un document de référence pour quatre ans. Au terme d'une démarche qu'ils ont voulu coopérative, ils s'accordent donc sur deux axes de travail prioritaires et retiennent des indicateurs qu'ils actualiseront chaque année. Ils intègrent à ce travail nombre de chantiers partagés dans le cadre du projet de territoire et veillent à opérationnaliser les objectifs du projet académique.

**Nicolas Bray**  
Proviseur du Lycée  
Villon

**Florence Weissler**  
Principale du Collège  
Villon

**Aude Briot**  
Inspectrice de l'Éducation Nationale  
14-A

**Bernard Serre**  
Inspecteur de l'Éducation Nationale  
15-C

## IDENTITÉ DU RÉSEAU

Sources : [annexe au BO n°6 du 5 février 2015 définissant la liste des collèges « têtes de réseaux »](#)  
[liste des écoles et collèges en REP à Paris au 1<sup>er</sup> septembre 2015](#)

### Pilotes

IEN 14a [Ce.ien14a@ac-paris.fr](mailto:Ce.ien14a@ac-paris.fr)  
01-45-43-46-76

IEN 15c [Ce.ien15c@ac-paris.fr](mailto:Ce.ien15c@ac-paris.fr)  
01-45-57-10-76

Proviseur Villon [Ce.0750690T@ac-paris.fr](mailto:Ce.0750690T@ac-paris.fr)  
01-53-90-25-00

Principale Villon [Ce.0752544h@ac-paris.fr](mailto:Ce.0752544h@ac-paris.fr)  
01-53-90-25-00

### Écoles maternelles

EMPU Alesia [ce.0752777L@ac-paris.fr](mailto:ce.0752777L@ac-paris.fr)  
01-56-53-50-15

EMPU Brancion [ce.0751374L@ac-paris.fr](mailto:ce.0751374L@ac-paris.fr)  
01-42-50-61-15

EMPU Fournier [ce.0752245H@ac-paris.fr](mailto:ce.0752245H@ac-paris.fr)  
01-40-52-81-40

EMPU Ocagne [ce.0751343C@ac-paris.fr](mailto:ce.0751343C@ac-paris.fr)  
01-45-39-69-05

EMPU Rouvier [ce.0751345E@ac-paris.fr](mailto:ce.0751345E@ac-paris.fr)  
01-45-43-67-21

### Écoles élémentaires

EEMU Alesia [ce.0752778M@ac-paris.fr](mailto:ce.0752778M@ac-paris.fr)  
01-56-53-50-10

EEMU Brancion [ce.0752641N@ac-paris.fr](mailto:ce.0752641N@ac-paris.fr)  
01-48-28-51-61

EEMU Fournier [ce.0752246J@ac-paris.fr](mailto:ce.0752246J@ac-paris.fr)  
01-40-52-81-50

EEMU Ocagne [ce.0751151U@ac-paris.fr](mailto:ce.0751151U@ac-paris.fr)  
01-45-39-35-40

EEMU Rouvier [ce.0750938M@ac-paris.fr](mailto:ce.0750938M@ac-paris.fr)  
01-45-43-05-61

## FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

### Le bureau

Le bureau du réseau est composé par le chef d'établissement, l'IEEN 14a, l'IEEN 15c, l'IA-IPR référent Lettres et le coordonnateur éducation prioritaire. Le bureau du réseau se réunit régulièrement, notamment en amont des réunions du comité de pilotage.

### Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé par le bureau, les directeurs des écoles du réseau, la déléguée du Préfet, la Maire de l'arrondissement, la responsable de la circonscription des affaires scolaires, la coordinatrice sociale du territoire et les partenaires du réseau.

Le comité de pilotage est l'instance décisionnaire du réseau. Sur la base du [référentiel de l'Éducation Prioritaire](#), le comité de pilotage définit pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau ; il les évalue chaque année et, autant que de besoin, il les amende. Le comité de pilotage se réunit trois fois par an, selon un calendrier fixé en amont de la rentrée scolaire.

### Les partenaires du réseau

Les partenaires du réseau sont associés au comité de pilotage. Ce sont les représentants des structures et dispositifs dont le fonctionnement régulier les amène au travers de conventions ad-hoc à travailler à la réalisation des objectifs pédagogiques et éducatifs du réseau.

### Le coordonnateur du réseau

Le coordonnateur du réseau est doté d'une lettre de mission établie par le Rectorat de Paris. Il exerce cette mission sous l'autorité fonctionnelle de la principale du collège, de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription et du responsable de la mission académique pour l'éducation prioritaire. Il assure l'accompagnement rapproché du collège et des écoles du réseau. L'exercice de sa mission prend appui sur le référentiel de l'éducation prioritaire comme guide pour l'action, sur le projet académique et sur la circulaire de rentrée.

### Les réunions REP

Les directeurs des écoles ainsi que les enseignants volontaires et les membres du RASED, le CPC et le coordinateur REP participent aux temps de travail collectifs organisés régulièrement. Les réunions ont lieu sur temps scolaire, à raison d'un regroupement par période pour travailler à la réalisation des objectifs pédagogiques et éducatifs du réseau autant que pour mutualiser les pratiques.

Les équipes ayant mis en place des expérimentations positives dans le cadre des axes de travail du REP présenteront l'état de leurs avancées lors de ces réunions REP, et, sur la base de l'analyse raisonnée de ces pistes de travail, en proposeront la généralisation au comité de pilotage.

## ÉTAT DES LIEUX

### Les familles

Sur le territoire, 22 % de la population totale vit sous le seuil des bas revenus ( $\pm 11\%$  à Paris). Le quartier se caractérise par une forte présence des foyers monoparentaux qui forment 43,4 % de l'ensemble des familles du quartier (26 % à Paris). Au sein de ces familles monoparentales, plus de 27 % sont en situation de fragilité ( $\pm 12\%$  à Paris) [Sources : APUR 2014]. L'implication des familles dans la vie des écoles est limitée et pour certaines, ce désintérêt va jusqu'à refuser les propositions d'aides pédagogiques, psychologiques, de santé ou de loisirs. Il a été noté que nombre de familles laissent leurs enfants seuls dans la rue ou devant des écrans, ce qui contribue à l'émergence de problématiques de « bandes » [Sources : Ateliers itinérants Projet de territoire, mai 2015].

### Les partenaires du réseau

Inscrites dans le Programme de Réussite Éducative (PRE), les écoles et les associations apportent un soutien renforcé à la fonction parentale, en favorisant la participation des parents à la vie des écoles, à des loisirs culturels et sportifs partagés. La diversité du tissu associatif et sa proximité avec les familles sont notables, ce qui permet un accompagnement qualitatif des jeunes même s'il est relevé que l'offre d'accompagnement scolaire est saturée. [Sources : Ateliers itinérants Projet de territoire, Équipe de Développement Local, mai 2015]. Dans le cadre du PRE, des partenariats autour du décrochage scolaire existent déjà (Centre Socio-culturel Maurice Noguès et Centre Social Didot, Club de prévention Feu Vert). D'autres partenariats culturels existent (association Ludido, théâtre Montfort) ou sont en gestation (en lien avec la DRAC et les services culturels de l'académie d'une part, en lien avec la sortie de terre du nouveau conservatoire municipal à la rentrée 2017 d'autre part).

### Les établissements scolaires

Dans chaque établissement du réseau, 36% du public accueilli en moyenne est issu de familles relevant de catégories socio – professionnelles moyennes et 32% de familles défavorisées (contre 29 et 20% dans le reste de l'académie). En élémentaire, au terme de chaque année scolaire, le taux moyen de départ des élèves vers une autre école publique, vers le privé (sous ou hors contrat) ou vers l'étranger est supérieur à 10%. Au collège, le taux d'accès 6<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> est de 61% (attendu 73%). Les équipes enseignantes sont jeunes (39 ans en moyenne contre 42 à Paris) et l'ancienneté moyenne sur les postes est de 4 ans (5 ans en moyenne à Paris). [Sources : Service Statistique Académique].

En élémentaire, les résultats scolaires sont faibles. En français, aux évaluations CE.2 le pourcentage de réussite est inférieur à 33% sur les points suivants : orthographe, conjugaison, compréhension de l'implicite, identification des personnages dans un récit. À l'entrée en 6<sup>e</sup>, 20 % des élèves ont une fluence inférieure à 100 mots correctement lus par minute (attendu : 141 selon l'étalonnage E.L.FE). En mathématiques le niveau est alarmant : en CE.2, les points faibles résident dans l'apprentissage des techniques opératoires de la soustraction avec retenue et de la multiplication et l'utilisation à bon escient de la soustraction à l'intérieur de problèmes mathématiques simples. L'écriture chiffrée des nombres allant jusqu'à 1 000 n'est pas entièrement maîtrisée pour plus d'un élève sur deux. [Sources : analyse menée en circonscription].

Au collège, les moyennes observées en mathématique sont en baisse constante au fil des 4 années de collège (12 – 10 – 10,5 – 8). Les moyennes en français sont elles aussi en baisse constante au fil des 4 années de collège (12 – 11- 9 – 9,5) et le taux de réussite au DNB est préoccupant : avec à 55% de réussite en 2015, il est de 17,6 points inférieurs à ceux de l'académie. [Sources : OAPE interne].

Dans tous les établissements, les micro – incivilités le disputent à la transgression des règles communes.

## AXES DE TRAVAIL

### Le diagnostic initial

- Ce sont les difficultés constatées en français (à l'oral comme à l'écrit et dans toutes les disciplines) qui obèrent le plus la scolarité des élèves.
- Ces difficultés emportent des conséquences notables dans le domaine du « travailler ensemble » et ce sur tous les temps de l'enfant.
- Le défaut de mixité sociale, la scolarisation d'enfants non résidants dans le secteur des écoles et la masse croissante de travail du RASED contribuent à renforcer les difficultés rencontrées en classe.

### Les axes de travail retenus par le Comité de Pilotage

#### Axe n°1 : maîtriser la langue française

Tant pour les élèves que pour les parents, les efforts du réseau viseront à améliorer la maîtrise de la langue française. Non seulement en classe, mais aussi sur tous les temps d'accompagnement du jeune et de sa famille, les actions prioritaires pour le REP seront celles visant par tout moyen à acquérir ou renforcer le lexique, à améliorer l'oral en réception, l'oral en production ainsi que l'écrit lu, produit et compris.

#### Axe n°2 : travailler ensemble

Le réseau s'attachera en outre à améliorer la « reliance » de tous les acteurs autour des valeurs qu'il porte. Sur le champ d'un « travailler ensemble » opérationnalisé, les acteurs veilleront ainsi, dans le respect de leurs rôles respectifs, à étayer la mise en geste de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ce faisant, seront particulièrement recherchés :

- le travail des élèves entre eux
- le travail des enseignants entre eux
- le travail des élèves avec leurs enseignants
- le lien entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
- le lien écoles - parents
- le lien entre écoles et partenaires du territoire
- la relation parents - enfants

### Méthodologie

S'appuyant sur l'expérience des équipes, le réseau proposera d'élargir la géographie des actions mises en place *progressivement*, en s'appuyant sur une analyse raisonnée des résultats et des difficultés rapportés aux enjeux du territoire. Chacune de ces actions associera, autant que faire se peut, les partenaires locaux et le péri – scolaire.

## MISE EN ŒUVRE DES AXES (présentation par cycle)

### Actions mises en avant pour le cycle 1

- **Augmenter le vocabulaire mobilisable dès le cycle 1**

Sous la forme d'un prix littéraire du REP en cycle 1 en lien avec la bibliothèque Césaire et les ressources locales (associations, librairies ... ), le travail entrepris visera à installer les premiers éléments d'une culture littéraire commune, à poser les bases d'un « travailler ensemble » serein et respectueux de la diversité des avis. L'acquisition améliorée d'un vocabulaire actif, vaste et précis, sera l'objectif premier poursuivi par chaque opérateur sur tous les temps de l'enfant. L'école maternelle Rouvier ayant une expérience en la matière sera porteuse du projet en ce qu'elle fera bénéficier les autres écoles de son expérience.

Sur la base de propositions de titres et de thèmes faites par les équipes en juin, les modalités de travail annuelles seront présentées au premier comité de pilotage chaque année. La mise en place et le suivi de l'action pourront faire l'objet de temps de travail institutionnels (GAIA) et pourront associer les partenaires locaux et le péri – scolaire.

- **Installer l'acquisition des « outils pour penser » en cycle 1**

Par la conception et la réalisation de jeux mathématiques, en lien avec les partenaires locaux (notamment l'association Ludido — ludothèque du quartier —), les enseignants favoriseront l'installation de processus de travail coopératifs et poseront les bases de l'acquisition des « outils pour penser ». L'appui de l'ESPE de Paris pourra être sollicité.

Avec l'accompagnement du CPC, après une phase de découverte des jeux et d'apprentissage du « jouer ensemble », les enfants seront progressivement amenés à créer leurs propres jeux et à en définir les règles. Les jeux ainsi conçus formeront une « mallette » qui sera présentée aux autres équipes. Autant que faire se peut, le péri – scolaire sera associé à la démarche et invité à utiliser les jeux de la mallette.

### Action mise en avant pour le cycle 2

- **Utiliser le(s) langage(s) comme moyen d'expression des émotions**

Par un travail sur les émotions mené en lien avec le RASED, les enfants du cycle 2 seront amenés à vivre un parcours d'éducation culturelle visant à leur donner les outils pour gérer et exprimer leurs émotions ; la rencontre avec l'art et les artistes autant que les productions plastiques et artistiques (arts vivants) encourageront la maîtrise des émotions et donneront lieu à des restitutions publiques et à des temps de rencontres entre classes. Ce faisant, l'expression orale ou écrite maîtrisée sera l'objectif premier poursuivi sur tous les temps de l'enfant.

L'action s'appuiera sur un partenariat avec la BNF et associera les PVP, les acteurs locaux (MPAA, Cie théâtrale « À force de rêver », Cie « le Fil de Soie » ... ). La valorisation du travail réalisé par les enfants, en associant les familles et les partenaires du quartier lors d'expositions ou de restitutions s'inscrira dans la réalisation de l'axe de travail n°2 du projet de territoire.

### Actions mises en avant pour le cycle 3

- **Améliorer nettement les compétences de lecteur par la mise en place d'un « plan lecture »**

→ La mise en place d'un défi lecture au sein de tout le cycle 3 permettra aux classes de se confronter chaque année à la lecture d'une soixantaine de livres adaptés à leur niveau. Pour chaque niveau, c'est autant le plaisir de la lecture que l'amélioration de la fluence et l'opérationnalisation des compétences de lecteur (recherche du sens, analyse, croisement d'informations, ... ) qui seront recherchées.

À la mesure de leur investissement, tous les partenaires pourront proposer de s'associer au « défi » ; la liste des ouvrages sera constituée pour la fin juin sur la base des propositions des participants et l'acquisition des ouvrages sera réalisée pour partie par le second degré et pour partie par le premier degré. Chacune des classes de 6<sup>e</sup> formera un binôme avec le (ou les) CM.2 d'une des écoles du réseau. Les modalités de travail annuelles seront présentées au premier comité de pilotage chaque année. La mise en place et le suivi de l'action pourront faire l'objet de temps de travail institutionnels (GAIA).

→ L'installation d'une résidence d'auteur permettra aux enfants de rencontrer et de questionner un artiste, de suivre l'évolution de son travail de conception et d'écriture. Eux-mêmes seront encouragés à prendre part à l'écriture collective d'un livre du REP. Peu à peu, c'est l'acquisition d'une « posture d'auteur » qui sera recherchée.

La résidence durera neuf mois, quatre jours par semaine, de septembre à juin (hors vacances scolaires) et sera basée au collège. L'auteur travaillera 32h par semaine dont 11h30 devant élèves ; un atelier BD pourra être mis en place. A terme, la création d'une section de 6<sup>e</sup> spécifique sera recherchée. Le projet rédactionnel sera co-construit entre l'auteur, l'équipe de lettres de 6<sup>e</sup>, les CM.2, le CPC et le coordonnateur REP. Les partenaires locaux intéressés pourront s'associer à la démarche et seront invités à proposer des modalités de travail spécifiques avec l'auteur.

→ L'utilisation de tablettes numériques apportées par l'expérimentation « collège numérique » sera adossée à la formation des personnels aux logiciels les plus récents ; l'utilisation du logiciel « la machine à lire » sera encouragée.

Conformément au protocole expérimental « collège numérique », les tablettes 6<sup>e</sup> auront vocation à être mises à disposition de l'enfant hors temps scolaire. En élémentaire, les écoliers n'utiliseront les tablettes qu'à l'école, encadrés par leur professeur, qui pourra lui-même utiliser la tablette hors de l'école.

Les personnels de la Ville, les associations locales et les familles intéressées auront vocation à bénéficier d'un accompagnement à l'usage de cet outil.

## Actions transversales

- **Prendre part au journal des enfants du REP**

Par la participation au journal du REP, les enfants des classes volontaires seront amenés à mobiliser de manière active les processus de travail coopératifs développés dès le cycle 1.

S'adressant à tous les cycles (du C.1 au C.4), le journal du REP sera installé comme l'un des objectifs pédagogiques des classes de 5<sup>e</sup> du collège, en lien avec le CLEMI. Du cycle 1 au cycle 4, les classes participantes seront invitées à effectuer un parcours de découverte du monde des media. L'objectif poursuivi en termes quantitatifs sera de publier un numéro par trimestre.

- **Participer au cycle de conférences du REP**

Par l'organisation d'un cycle annuel de trois conférences, il sera donné à tous la possibilité de bénéficier de l'éclairage d'experts sur les problématiques dégagées collectivement.

- **Développer l'éducation au développement durable**

En plaçant l'homme au centre des préoccupations, l'éducation au développement durable dans les classes et sur le territoire participera d'une incarnation et d'une mise en geste des valeurs communes de respect et de préservation (de soi, de l'autre et de la nature). Les publics scolaires viseront à l'obtention du label « écoles fleuries » ; ils pourront solliciter l'appui de l'OCCE. Pour tous, l'action s'appuiera sur l'expertise de l'association locale « Florimont ».

## MISE EN ŒUVRE DES AXES (présentation croisée)

		Partenaires				Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Axe REP Maîtrise de la langue	Axe REP Travailler ensemble	Axe académique climat	Axe académique culture	Axe académique numérique
Plan lecture	Résidence d'auteur	Écoles, DAAC, DRAC, associations		X	X	X	X			X	X		X	
	Mois du Lire et du Livre	Écoles, libraires, bibliothèque, associations, familles		X	X	X	X			X	X		X	
	Prix littéraire – cycle 1	Écoles, bibliothèque, associations, familles		X						X	X	X	X	
	Émotions – cycle 2	Écoles, BNF, PVP, péri – scolaire, associations, familles			X					X	X	X	X	X
Tablettes et logiciels – cycle 3		Écoles, DANE, FiP, péri – scolaire, associations, familles				X				X	X			X
Jeux Mathématiques – cycle 1		Écoles, ESPE, associations, familles		X						X	X	X		
Journal du REP		Écoles, partenaires, familles		X	X	X	X			X	X	X	X	
Développement durable		Écoles, partenaires, familles		X	X	X	X				X	X	X	

## ACCOMPAGNEMENTS

### Pour les nouveaux acteurs du territoire

- Parcours de découverte des ressources du quartier (14<sup>e</sup> Nord, 14<sup>e</sup> Sud et 15<sup>e</sup> Sud) pour les enseignants, en lien avec la coordination des services sociaux du territoire ; la réalisation de ces parcours de découverte sera adossée à la journée de formation REP en septembre.

### Pour les parents

- Parcours de découverte des ressources du quartier pour les parents (14<sup>e</sup> Nord, 14<sup>e</sup> Sud et 15<sup>e</sup> Sud). La réalisation de ces parcours de découverte sera effectuée en lien étroit avec l'EDL, dans le cadre de la réalisation de l'axe de travail n°2 du projet de territoire. Elle contribuera à diffuser les informations et à mobiliser les partenaires et les familles sur les dispositifs Ville Vie Vacances (VVV), Ville Vie Vacances Police, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Réseau d'écoute, d'appui, d'aide à la parentalité (REAAP), Alem, Coup de Pouce, AFM6...
- Accompagnement à l'usage par leurs enfants des outils informatiques (prise en main, usages, dangers, ...).

### Pour les enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

- Journée de formation REP (avec remplacement pour 15 enseignants du 1<sup>er</sup> degré) le 15 septembre.
- Formation par la DANE à l'usage scolaire de tablettes numériques pour les enseignants de cycle 3 concernés par l'expérimentation « collège numérique », acculturation aux bonnes pratiques sur internet (droit à l'image, gestes techniques de base).
- Réunions régulières des groupes de travail REP associant directeurs, enseignants, coordonnateur REP, CPC, RASED et IEN (1 fois par période).
- Formation à l'utilisation de « la machine à lire » (sur tablettes).
- Accompagnement de l'action « jeux mathématiques en cycle 1 » par le CPC.

### Pour tous les acteurs du territoire

- Dans le cadre de la campagne annuelle CLAS, information sur les programmes et les actions menées en direction des associations.
- Mutualisation des initiatives et diffusion des informations (magazine DiVa).
- Mise en place de « conférences du REP » présentant l'éclairage d'un expert sur une problématique dégagée collectivement en réunion REP.
- Deux soirées « jeunes talents » présentant les réussites des élèves de chaque niveau, devant leurs familles et leurs pairs.

## Dispositifs et moyens spécifiques

- **PRE**: le réseau prend une part active au Programme de Réussite Éducative (PRE) ; visant spécifiquement les jeunes de 2 à 16 ans et leurs familles qui présentent des signes de fragilité, ce programme d'actions rassemble tous les acteurs du territoire.
- **OEAP** : le réseau déploie deux dispositifs « Ouvrir l'école aux parents pour favoriser l'intégration » (élémentaire Fournier ; collège Villon). À destination des parents éloignés de la culture scolaire française, ces dispositifs permettent d'acquérir les bases d'une culture commune, de développer des compétences en langue et de préparer les certifications DILF et DELF. Ces dispositifs sont mis en lien avec les actions des associations locales.
- **PDM** : le réseau bénéficie de deux postes d'enseignants surnuméraires ; au sein des écoles où ceux-ci interviennent, les objectifs de travail intègrent les priorités du REP.
- **TPS** : le réseau bénéficie d'un poste de TPS (EMPU Fournier) ; celui-ci, dans des conditions pédagogiques et éducatives adaptées, permet une meilleure intégration scolaire des enfants issus de milieux défavorisés, souvent très éloignés de la culture scolaire. Le lien aux familles y est particulièrement renforcé.
- **ROLL** : tant en élémentaire qu'au collège, le dispositif ROLL vient au soutien de l'amélioration des compétences en lecture – compréhension ; le dispositif s'intègre aux temps d'APC (1<sup>er</sup> degré) ou d'AP (2<sup>nd</sup> degré).
- **PTAL** : l'installation du dispositif Paris Santé Réussite (PSR-PTAL) pour prévenir l'apparition des difficultés d'apprentissage de la lecture, en lien avec l'Académie de Paris, la DASES et le centre référent Bicêtre, dans chaque école du REP sera recherchée ; ce dispositif, pour l'instant réservé à la zone d'intervention parisienne Nord a vocation à s'étendre aux autres territoires prioritaires.
- Mise en place d'une **résidence territoriale d'auteur** de roman graphique au bénéfice des élèves du REP et des associations partenaires ; le choix de l'auteur est effectué en réseau avec les enseignants, les familles et les élèves.
- Mise en place de deux **médiateurs de la lecture** en service civique : en lien REP – Bibliothèques – associations, la mission des médiateurs sera co-construite avec les partenaires autour de la réalisation de l'objectif REP d'amélioration de la lecture.

## Dispositifs de communication et de valorisation

- Mise en place d'un site web sur la plateforme académique pour assurer la communication numérique externe du réseau.
- Valorisation académique des actions via le système « ACPAC ».
- Diffusion du Magazine du réseau « Diva » à tous les acteurs du REP (dossiers thématiques).

## ÉVALUATION — SUIVI

- La réalisation des objectifs attendus est évaluée chaque année par le comité de pilotage sur la base des indicateurs ci-dessous.
- Le détail et l'évolution des indicateurs actualisés figure en annexe au présent document de référence.

### Indicateurs statistiques

- S.1. Évolution de la sectorisation du collège
- S.2. Évolution des effectifs par établissement
- S.3. Évolution du nombre d'élèves en situation de handicap
- S.4. Évolution des CSP par école
- S.5. Évolution du taux de garde
- S.6. Évolution du devenir des élèves
- S.7. Évolution des outils de communication du réseau

### Indicateurs pédagogiques

- P.1. Évolution de la réussite en Français en CE.2
- P.2. Évolution de la fluence E.L.FE. en 6<sup>e</sup>
- P.3. Évolution des moyennes Math et Français au collège
- P.4. Évolution des résultats au DNB
- P.5. Radars de pilotage du collège
- P.6. Évolution de la mise en œuvre de la refondation du collège

ANNEXE S.1. — SECTORISATION du COLLÈGE (source EPLE.fr)

2015 – 2016



2016 – 2017



**Différence entre la rentrée 2015 et la rentrée 2016 :** la sectorisation du collège abandonne la zone au Nord de la rue d'Alesia et celle à l'Ouest de la rue Theuriet. Au Sud-Est, l'îlot Bruno/Moulin/Brune est versé au secteur Villon.

2017 – 2018



2018 – 2019



**ANNEXE S.2. — EFFECTIFS GÉNÉRAUX (source SSA : constat de rentrée)**

EFFECTIFS	Effectifs 2014 — 2015	Effectifs 2015 — 2016	Effectifs 2016 — 2017	Effectifs 2017 — 2018	Effectifs 2018 — 2019
Collège VILLON	515	542 (+27)			
EEPU Alésia	191	195 (+04)			
EEPU Brancion	235	233 (-02)			
EEPU Rouvier	201	201 (----)			
EEPU Fournier	163	175 (+12)			
EEPU Ocagne	273	285 (+12)			
EMPU Alésia	145	143 (-02)			
EMPU Brancion	151	160 (+09)			
EMPU Rouvier	154	145 (-09)			
EMPU Fournier	146	132 (-14)			
EMPU Ocagne	197	193 (-04)			
<b>TOTAL →</b>	<b>2379</b>	<b>2404 (+25)</b>			

**ANNEXE S.3. — ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (source SSA : constat de rentrée)**

EFFECTIFS	Effectifs 2014 — 2015 Paris : 1,6%	Effectifs 2015 — 2016 Paris : 1,7%	Effectifs 2016 — 2017 Paris :	Effectifs 2017 — 2018 Paris :	Effectifs 2018 — 2019 Paris :
Collège VILLON	0,4%	0,8%			
EEPU Alésia	2,8%	1,8%			
EEPU Brancion	3,4%	3,4%			
EEPU Rouvier	2,0%	3,0%			
EEPU Fournier	2,5%	1,7%			
EEPU Ocagne	1,5%	2,1%			
EMPU Alésia	0,7%	0,8%			
EMPU Brancion	2,0%	0,7%			
EMPU Rouvier	2,6%	1,4%			
EMPU Fournier	5,6%	1,5%			
EMPU Ocagne	1,0%	1,6%			
<b>TOTAL →</b>	<b>2,2% (± 53 élèves)</b>	<b>1,7% (± 40 élèves)</b>			

**ANNEXE S.4. — ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (source SSA : constat de rentrée)**

À la rentrée 2014	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)	11% (39%)	14% (9%)	39% (29%)	29% (21%)	7% (3%)
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)	12% (38%)	10% (9%)	35% (29%)	43% (20%)	0% (5%)
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)	6% (38%)	21% (9%)	26% (29%)	39% (20%)	8% (5%)
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)	5% (38%)	14% (9%)	36% (29%)	34% (20%)	10% (5%)
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)	10% (38%)	7% (9%)	37% (29%)	34% (20%)	12% (5%)
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)	11% (38%)	23% (9%)	43% (29%)	13% (20%)	9% (5%)

À la rentrée 2015	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)	8% (38%)	15% (9%)	41% (29%)	30% (21%)	7% (4%)
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)	14% (45%)	13% (9%)	45% (28%)	25% (15%)	2% (3%)
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)	7% (45%)	23% (9%)	41% (28%)	25% (15%)	3% (3%)
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)	9% (45%)	22% (9%)	38% (28%)	27% (15%)	4% (3%)
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)	14% (45%)	9% (9%)	41% (28%)	28% (15%)	8% (3%)
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)	12% (45%)	23% (9%)	48% (28%)	12% (15%)	5% (3%)
Évolution // à N-1	+2%	+3%	+6%	-8%	-3%

À la rentrée 2016	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)					
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
évolution					

(SUITE ANNEXE S.4. — ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES) (source SSA : constat de rentrée)

À la rentrée 2017	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)					
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
évolution					

À la rentrée 2018	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)					
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
évolution					

À la rentrée 2019	CSP Favorisées A	CSP Favorisées B	CSP Moyennes	CSP Défavorisées	CSP non renseignées
CLG Villon (Paris 2 <sup>nd</sup> °)					
EEPU Alésia (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Brancion (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Rouvier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Fournier (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
EEPU Ocagne (Paris 1 <sup>er</sup> °)					
évolution					

**ANNEXE S.5. — ÉVOLUTION DU TAUX DE GARDE (source SSA )**

<b>Taux GARDE COLLÈGE à la rentrée 2015</b>	inscrits 6e 2011-2012	Inscrits 5e 2012-2013	Inscrits 4e 2013-2014	Inscrits 3e 2014-2015
PARIS	100,0%	91,8%	85,5%	78,6%
CLG Villon	100,0%	78,2%	64,8%	60,6%

<b>Taux GARDE ÉLÉMENTAIRE à la rentrée 2015</b>	inscrits CP 2011-2012	Inscrits CE.1 2012-2013	Inscrits CE.2 2013-2014	Inscrits CM.1 2014-2015	Inscrits CM.2 2015-2016
PARIS	100%	85,8%	76,5%	69,0%	64,2%
EEPU Alésia	100,0%	89,4%	72,3%	53,2%	51,1%
EEPU Brancion	100,0%	90,2%	88,2%	72,5%	70,6%
EEPU Rouvier	100,0%	87,8%	78,0%	75,6%	63,4%
EEPU Fournier	100,0%	71,1%	55,3%	44,7%	39,5%
EEPU Ocagne	100,0%	87,1%	75,8%	69,4%	62,9%

<b>Taux GARDE MATERNELLE à la rentrée 2015</b>	inscrits PS 2013-2014	inscrits MS 2014-2015	inscrits GS 2015-2016
PARIS	100,0%	84,4%	72,4%
EMPU Alésia	100,0%	75,00%	61,40%
EMPU Brancion	100,0%	84,70%	79,70%
EMPU Rouvier	100,0%	90,60%	79,20%
EMPU Fournier	100,0%	85,30%	76,50%
EMPU Ocagne	100,0%	86,30%	67,50%

**ANNEXE S.6. — DEVENIR DES ÉLÈVES (source SSA constat de rentrée)**

Au terme de l'année scolaire 2014 - 2015	Fin CP	Fin CE1	Fin CE2	Fin CM1
<b>Passage en classe supérieure dans la même école</b>	Paris : 86,7%	Paris : 85,8%	Paris : 89,1%	Paris : 91,5%
EEPU Alésia	82,6%	73,5%	83,7%	87,2%
EEPU Brancion	87,9%	92,3%	94,3%	95,6%
EEPU Rouvier	82,6%	80,9%	87,5%	81,6%
EEPU Fournier	91,4%	83,3%	84,4%	85,2%
EEPU Ocagne	82,6%	77,4%	79,6%	90,6%
<b>Passage en classe supérieure dans une autre EEPU Paris</b>	Paris : 3,8%	Paris : 5,7%	Paris : 3,2%	Paris : 2,5%
EEPU Alésia	2,2%	10,2%	7,0%	7,7%
EEPU Brancion	8,0%	3,8%		2,2%
EEPU Rouvier	2,2%	4,3%	12,5%	2,6%
EEPU Fournier	2,9%	3,3%	4,4%	3,7%
EEPU Ocagne	1,4%	3,2%	6,1%	5,7%
<b>Redoublement</b>	Paris : 1,3%	Paris : 0,9%	Paris : 0,5%	Paris : 0,3%
EEPU Alésia	6,5%	2,0%	4,7%	
EEPU Brancion	4,0%			5,3%
EEPU Rouvier		4,3%		9,5%
EEPU Fournier		3,3%		3,7%
EEPU Ocagne	2,9%	3,2%	2,0%	
<b>Passage en CLIS, saut de classe,...</b>	Paris : 0,8%	Paris : 0,7%	Paris : 0,5%	Paris : 0,1%
EEPU Alésia				
EEPU Brancion		2,9%		
EEPU Rouvier				
EEPU Fournier			4,4%	
EEPU Ocagne				
<b>Départ dans le privé sous contrat Paris</b>	Paris : 1,2%	Paris : 1,1%	Paris : 1,1%	Paris : 0,8%
EEPU Alésia		4,1%	2,3%	
EEPU Brancion				
EEPU Rouvier				
EEPU Fournier				
EEPU Ocagne	2,9%	4,8%	6,1%	1,9%
<b>Départ dans le privé hors contrat ou déménagement hors Paris</b>	Paris : 6,3%	Paris : 5,8%	Paris : 5,6%	Paris : 4,9%
EEPU Alésia	8,7%	10,2%	2,3%	5,1%
EEPU Brancion		3,8%	2,9%	2,2%
EEPU Rouvier	15,2%	10,6%		10,5%
EEPU Fournier	5,7%	10,0%	6,1%	7,4%
EEPU Ocagne	10,1%	11,3%	10,0%	1,9%

**ANNEXE S.7. — ÉVOLUTION DES OUTILS DE COMMUNICATION**

SITE WEB REP	Nombre de visites comptabilisées en juin 2016	Nombre de visites comptabilisées en juin 2017	Nombre de visites comptabilisées en juin 2018	Nombre de visites comptabilisées en juin 2019
Septembre	0			
Octobre	0			
Novembre	0			
Décembre	0			
Janvier	0			
Février	0			
Mars	0			
Avril	0			
Mai				
Juin				
<b>TOTAL →</b>				

MAGAZINE DU RÉSEAU « DiVa »	Parutions en 2015 - 2016	Parutions en 2016 - 2017	Parutions en 2017 - 2018	Parutions en 2018 - 2019
<b>TOTAL →</b>	2 (total en mai 2016)			

NOMBRE de FLYERS AFFICHES et JOURNAL	Distribués en 2015 - 2016	Distribués en 2016 - 2017	Distribués en 2017 - 2018	Distribués en 2018 - 2019
<b>TOTAL →</b>				

**ANNEXE P.1. — TAUX DE RÉUSSITE CE.2 (évaluation 14a)**

CE.2	en 2015 - 2016			en 2016 - 2017			en 2017 - 2018			en 2018 - 2019		
Orthographe												
Conjugaison												
Implicite												
Identification												

**ANNEXE P.2. — FLUENCE 6<sup>E</sup> (évaluation E.L.FE)**

FLUENCE	en 2015 - 2016			en 2016 - 2017			en 2017 - 2018			en 2018 - 2019		
Début 6 <sup>e</sup>	15% < à 80 MCLM	27% < à 100 MCLM	85% > à 106 MCLM									
Fin 6 <sup>e</sup>	< à 80 MCLM	< à 100 MCLM	> à 106 MCLM									

**ANNEXE P.3. — ÉVOLUTION DES MOYENNES EN MATH ET FRANÇAIS AU COLLÈGE**

	En juin 2015	En juin 2016	En juin 2017	En juin 2018	En juin 2019
FRANÇAIS 6 <sup>e</sup>	12/20	(avec 1 classe sans notes)	(avec 2 classes sans notes)		
FRANÇAIS 5 <sup>e</sup>	11/20				
FRANÇAIS 4 <sup>e</sup>	9,0/20				
FRANÇAIS 3 <sup>e</sup>	9,5/20				
MATH 6 <sup>E</sup>	12/20				
MATH 5 <sup>E</sup>	10/20				
MATH 4 <sup>E</sup>	10,5/20				
MATH 3 <sup>E</sup>	8/20				

**ANNEXE P.4. — ÉVOLUTION DES RÉSULTATS AU DNB**

DNB	En juin 2011	En juin 2012	En juin 2013	En juin 2014	En juin 2015	En juin 2016	En juin 2017	En juin 2018	En juin 2019
PARIS	80,0 %	82,8%	80,3 %	83,4 %	83,2 %				
% de réussite	58,4 %	78,5 %	68,2 %	65,8 %	55,0 %				
% de mentions		53,6 %	46,6 %	41,8 %	50,8 %				

**ANNEXE P.5. — RADARS de PILOTAGE VILLON**

	Rentrée 2014		Rentrée 2015		Rentrée 2016		Rentrée 2017		Rentrée 2018	
	<b>Villon</b>	Académie								
% Attractivité à l'entrée en 6 <sup>ème</sup>	<b>-62,7</b>	5,2	<b>-71,9</b>	3,7						
% d'élèves en 6 <sup>ème</sup> avec PCS favorisées	<b>24,8</b>	47,1	<b>21,1</b>	47,6						
% d'élèves en 6 <sup>ème</sup> avec PCS défavorisées	<b>25,5</b>	20,6	<b>19,4</b>	27,5						
% d'élèves en 3 <sup>ème</sup> avec PCS favorisées	<b>28,1</b>	49,4	<b>18,4</b>	48,4						
% d'élèves en 3 <sup>ème</sup> avec PCS défavorisées	<b>33,9</b>	20,5	<b>32,5</b>	20,8						
% de boursiers	<b>40,8</b>	24,2	<b>45,5</b>	25,3						
E / D	<b>24,5</b>	27	<b>22,7</b>	26,8						
H / E	<b>1,28</b>	1,18	<b>1,4</b>	1,18						
% de passage de 3ème en 2nde G&T	<b>54,6</b>	71,7	<b>56,9</b>	73,0						
Devenir en fin de 2nde PRO vers la 1ère PRO	<b>82,5</b>	79,4	<b>84,4</b>	80,9						
Devenir en fin de 2nde G&T vers la 1ère G&T	<b>78,1</b>	86,5	<b>75,8</b>	86,1						
Écart % de réussite DNB et % réussite PCS défavorisées	<b>5,7</b>	16,3	<b>3,9</b>	14,9						
Contrôle continu de français	<b>10,6</b>	11,4	<b>10,2</b>	11,5						
Écrit français du DNB	<b>8,4</b>	11,2	<b>8,8</b>	11,2						
Contrôle continu de maths	<b>10,8</b>	11,1	<b>9,7</b>	11,1						
Écrit maths du DNB	<b>6,1</b>	9,8	<b>5,6</b>	8,8						
SOCLE : Maîtrise des sept compétences du socle	<b>67,8</b>	89,2	<b>95</b>	91,2						
% d'accès de la 3ème au DNB	<b>66</b>	77,6	<b>65</b>	81						
% d'accès de la 6ème vers la 3ème	<b>61</b>	80	<b>74</b>	79,9						
note moyenne à l'écrit au DNB	<b>6,8</b>	10,1	<b>7,9</b>	10,7						
% de réussite au DNB	<b>65,8</b>	83,4	<b>55</b>	83,2						
% d'élèves en 6ème avec un an de retard et plus	<b>17,9</b>	10,2	<b>14,7</b>	9,5						
% de redoublement en 3ème	<b>11,8</b>	4,9	<b>9,2</b>	4,3						

**ANNEXE P.6. — TABLEAU DE BORD REFONDATION**

SÉRÉNITÉ DU CADRE DE TRAVAIL
<p><b>Axe de questionnement :</b> quelle place pour la parole de l'élève à l'école ?  <i>Au collège, le CVC est en place depuis 2014-2015 ; la formation des délégués à eu lieu en janvier-février (CPE). En élémentaire, des "conseils d'élèves" sont en place et contribuent au travail collectif sur le climat scolaire. Des documents sur la quantification des incidents constatés, leur qualification et les pistes de travail pour y répondre ont été produits et diffusés par le coordonnateur REP. Un projet « école coopérative » est en cours d'élaboration à Ocagne élémentaire.</i></p> <p><i>L'équipe de circonscription mène avec les directeurs une recherche active sur l'amélioration du « climat scolaire ».</i></p> <p><i>Le plan d'accompagnement mis en place dans le cadre du projet REP prévoit la sensibilisation de tous les acteurs du territoire à la prévention des violences en milieu scolaire.</i></p>
<p><b>Axe de questionnement :</b> quelle contribution à la mise en œuvre du Parcours citoyen, de l'école au collège ?  <i>Au collège comme en élémentaire, les actions sont filées sur l'année ; elles s'inscrivent dans la pratique pédagogique quotidienne avec des classes à projets et des projets de classes. Au collège, les efforts portent sur le développement d'actions autour du théâtre (pour toutes les 4e). Les pilotes ont pris l'attache de la DAAC et de la DRAC. La mise en place de classes CHAT est placée comme objectif à moyen terme ; dès l'an prochain, le REP sera le berceau d'une résidence territoriale d'auteur (RTA) et bénéficiera d'une "convention territoriale lecture" (CTL) avec la DRAC.</i></p> <p><i>Le temps fort de l'année 2015-2016 a peut-être été représenté par les actions menées en Mars avec un programme co-conçu avec les partenaires du territoire (notamment le CS Noguès) et qui a impacté toutes les classes du collège, toutes les associations du territoire, l'Équipe de Développement Local, et certaines classes d'élémentaire. Une restitution académique de ce travail a été faite en décembre 2015 pour les actions menées l'an dernier. Le REP a remporté en Mars 2016 le trophée académique « égalité garçons – filles ».</i></p> <p><i>En élémentaire et en maternelle, la réflexion est en cours (Conseil des maîtres) autour de la formation de tous les acteurs à la médiation.</i></p> <p><i>La « fraternité » est placée en fil rouge du travail du CESC pour 2016-2017 ; celui-ci sera désormais ouvert en inter-degré.</i></p>
<p><b>Axe de questionnement :</b> quelle place pour les familles ?  <i>En primaire comme au collège, la conscience est forte d'avoir à entretenir des liens de co - éducation forts avec les familles ; le faible taux d'exclusions définitives au collège autant que le nombre important d'ESS sur le REP témoignent autant des difficultés rencontrées que des efforts déployés pour "agir avec" les familles.</i></p> <p><i>Le REP bénéficie de deux dispositifs OEAP impactant les établissements Ocagne, Fournier et Villon.</i></p> <p><i>Une "salle en libre accès" a été créée pour les parents (rencontres informelles chaque semaine et rencontres thématiques une fois par période).</i></p> <p><i>Les familles sont reçues au collège (portes ouvertes en mai) puis invitées à la pré-rentrée. Elles prennent part à de nombreuses restitutions de travaux d'élèves, en lien avec les associations locales.</i></p> <p><i>L'an prochain, les parents seront accompagnés dans la prise en main des tablettes dont leurs enfants bénéficieront.</i></p> <p><i>Un parcours de découverte des ressources du territoire sera mis en place dans le cadre du projet REP et du projet de territoire.</i></p>

### FLUIDITÉ DES PARCOURS

**Axe de questionnement** : quelles sont les cohérences travaillées ?

*La réflexion continue de se construire ; les PPRE passerelles sont en place et permettent le suivi de 25 élèves au collège en 2015-2016. En lien avec la réalisation du projet de territoire, le nombre de parcours sera augmenté en 2016-2017 avec la mise en place attendue de parcours de réussite à vocation culturelle (avec le conservatoire du 14e).*

*Une expérimentation de "classe sans notes" travaillant par compétences, élargie à deux classes de 6e l'an prochain, pourra permettre d'obtenir toutes les progressions en 5e, dès septembre, sans perte d'information. Au collège, l'expérimentation touche actuellement 10 enseignants. En élémentaire, 6 enseignants découvrent l'usage du logiciel de suivi des compétences avec l'accompagnement du coordonnateur REP.*

*Les taux de redoublement restent globalement supérieurs aux taux académiques.*

### LANGUES - INTERNATIONAL

**Axe de questionnement** : quelles continuités dans l'apprentissage des langues ?

*L'italien est la langue "continuée" sur le REP ; en 2015-2016 elle n'est enseignée que dans une élémentaire (Ocagne).*

*Au collège, le voyage prévu en Italie n'a pas pu être mis en place cette année. est de le renouveler l'an prochain au premier trimestre.*

*La DAREIC sera mobilisée sur Villon en juin. Les opportunités de travail à l'international seront présentées par la DAREIC à tous les enseignants 1<sup>er</sup> et second degré intéressés (partenariats, correspondances, échanges).*

### PTAL-PSR

**Axe de questionnement** : est-ce en place ?

*Non ; le REP Villon est "hors zone" pour cette année.*

**Axe de questionnement** : quelles sont les perspectives ?

*Le REP Villon est volontaire et très demandeur d'une extension du dispositif à son territoire.*

### POLITIQUE CULTURELLE

**Axe de questionnement** : Folios est-il en place ?

*Oui, Folios est en place au collège ; les enseignants disposent des codes mais l'utilisation est encore limitée ; l'an dernier quelques enseignants ont été formés ; une Formation d'initiative Locale spécifique pour l'an prochain est à l'étude.*

*En primaire FOLIOS n'est pas utilisable ; le REP coordonne la tenue d'un tableau excel qui permettra d'avoir la lisibilité sur le parcours de chaque élève ; les écoles n'ont pas encore remonté de données. Les actions au collège et dans les élémentaires sont néanmoins nombreuses et congruentes avec les axes de travail REP.*

**Axe de questionnement** : Quels accompagnements DAAC ? Quels partenariats ?

*Au delà des partenariats existants (4 classes à PAC plus un atelier de pratiques scientifiques et techniques), en 2015-2016, un partenariat avec Chaillot (en lien avec le collège Mallarmé ; restitution en juin) a été mis en place. L'an prochain, toutes les classes de 4e auront une action théâtre (avec au moins 3 spectacles et une rencontre). Pour le cycle 3, la mise en place d'une Convention Territoriale Lecture (CTL) et la mise en place d'une résidence territoriale d'auteur ouverte à l'inter-degré pour 2016-2017 donne un nouvel élan à une politique culturelle ambitieuse. Le cycle 2 travaillera en partenariat avec la BNF.*

*En primaire, les sorties musées font partie des projets d'écoles.*

### NUMÉRIQUE

**Axe de questionnement** : Qu'est-ce qui est en place ?

*En élémentaire le taux d'équipement est comparable à ce qu'il est ailleurs dans Paris. L'usage d'ordinateurs en îlots en classe reste très exceptionnel, la majorité des pratiques s'effectuant en salle informatique. Au collège l'équipement donne de nombreux signes de faiblesse. Le REP a commencé le recensement des ressources logicielles utilisables ; à Rouvier élem. M. Gall mène une expérimentation "tablettes" avec le Fip (O. Fosse) et 7 autres collègues parisiens.*

**Axe de questionnement** : Quelles sont les perspectives ?

*Le REP a souscrit favorablement à l'appel à projet "collège numérique" ; à partir de la rentrée 2016, ce sont 125 tablettes (au collège) et 1 classe mobile par classe REP qui seront utilisées par les enseignants et par le péri -scolaire. La rénovation du CDI du collège, et son ouverture au péri - scolaire permettra d'amplifier le recours aux outils numériques.*

*Côté Ville, l'équipement demeure très variable ; le wifi est inexistant ; les enseignants disposant d'un TNI ou d'un simple vidéo projecteur restent rares. Les ARE n'y ont pas accès ou ne l'utilisent pas.*

*L'accompagnement du projet Collège Numérique par la DANE sera amplifié par la mise en place de temps d'échanges de pratiques lors des réunions REP.*